UE Stage

Niveau d'étude
Bac +4

ECTS
3 crédits

Crédits ECTS Echange
0.0

Composante
UFR Sociétés, Cultures et Langues Étrangères

- **Langue(s) d'enseignement:** Français
- **Forme d'enseignement :** Travaux dirigés
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Non
- **Crédits ECTS Echange:** 0.0
- **Temps de travail personnel pour l'étudiant:** 0

Présentation

Description

Le stage est une expérience sur le terrain du métier de traducteur-traductrice, que ce soit dans une entreprise, dans une organisation internationale ou une agence de traduction, en France ou à l'étranger.

La durée du stage de 1re année de master est de deux mois à quatre mois. Il doit être effectué entre début mai et fin août (en fonction du calendrier universitaire de chaque année). Il fait l'objet d'un suivi par deux tuteurs (enseignant à l'université et professionnel dans l'organisme d'accueil).

Ce stage obligatoire est réalisé dans le cadre d'une convention et il est cadré par un document complet distribué en début d'année.

Il est trouvé par l'étudiant-e via ses propres réseaux ou par le réseau du master (fichier d'anciens stages, nouvelles offres transmises par le responsable des stages du parcours TSM, traducteur professionnel). Chaque étudiant-e doit assister à la réunion d'information sur les stages au semestre 7. Les étudiants bénéficient en outre de l'ensemble du dispositif mis en place sur les stages par l'Espace Orientation et Insertion professionnelle de l'Université Grenoble Alpes.

Dans le cas d'une année de césure entre la 1re et la 2e année de master, plusieurs stages peuvent être effectués, de préférence à l'étranger, dans le respect des réglementations en vigueur.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 19 février 2023

Pré-requis recommandés

- Admission obligatoire en master LEA parcours Traduction spécialisée multilingue
- Niveau C1 minimum en anglais. Français langue maternelle ou C2

Période : Semestre 8

Compétences visées

- S’intégrer dans un organisme professionnel ;
- Se conformer aux procédures, aux règlements et aux habitudes de l’organisme d’accueil ;
- Réaliser des tâches professionnelles en autonomie guidée ;
- Réaliser des traductions et des relectures ou assister un chef de projet ;
- Communiquer de façon professionnelle avec ses deux tuteurs et ses pairs ;
- Rédiger un rapport axé sur l’analyse d’une problématique et le bilan des compétences acquises ;
- Soutenir le stage en présence des tuteurs.

Infos pratiques

Lieu(x) ville

Grenoble

Campus

Grenoble - Domaine universitaire

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 19 février 2023